

## Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Questions reçues du public entre le 6 et le 13 juillet 2020

---

### Question de Marc Goulet

**2020-07-08, 20 h 09**

Bonjour, je suis résident d'une région qui a subi son lot de maltraitances environnementales à cause de la présence d'un minerai particulier. Les montagnes de résidus resteront pour toujours dans ce paysage défiguré et nul ne peut rien y faire.

Ne serait-il pas logique d'économiser les paysages encore un peu vierges qui restent? Hydro-Québec ne peut-il pas évaluer un scénario plus couteux en argent mais moins en désagrément pour les résidents qui devront regarder ces montagnes de déchets pour le reste de leurs jours?

J'espère sincèrement que le commissaire aura une pensée pour ces gens que nous sommes lorsque viendra le temps de donner le projet.

---

### Questions de Pierre Labranche

**2020-07-10, 18 h 34 et 18 h 53**

1. Est-ce que le comité de suivi du poste 735 app. existe encore (voir comité de suivi du bape du poste 735)?

2. Qui fait partie du comité de suivi (les noms)?

3. Où peut-on trouver le rapport 2020 du comité de suivi qui est supposé être public comme le stipulait le rapport du BAPE du poste app du comité de suivi?

4. Pourquoi le silence des docteurs du qc. Sur les maladies causées par l'électricité?

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1650463/lettre-ouverte-medecins-gazoduc-energie-saguenay?fbclid=IwAR2ou4OJYFkv6jl2iFxbLwFQCqGfxRSEo1CSYfPI2T3s52W-jXwIPyFYR48> GAZODUC. Les médecins québécois qui s'opposent à un gazoduc enfoui! Comment expliquer leur silence depuis 60 ans aux immenses lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec (735kv) déjà interdites de construction en Europe et dans certains États-Américains?

5. Pourquoi on n'applique pas le principe de précaution quand on ne sait pas où on a un doute car rendre les citoyens propriétaires de l'hydro qc. Malade c'est pas drôle?

6. Quel est la capacité moyenne réel du poste app.de St-Adrien sur plusieurs années?

7. Pourquoi vous ne déplacez pas le poste 735 app là où il n'y a pas d'humains pour ne pas brimer la santé et qualité de vie des humains?

8. Pourquoi vous n'appliquez pas le principe de précaution sur les CEM et les NO<sub>x</sub>, comme le stipulent les 5 experts internationaux?
9. Pourquoi les études de l'hydro qc. Ne suivent pas le temps et datent de plus de 5 ans pour la majorité sur les maladies aux humains (électricité)?
10. Pourquoi vous avez omis de mettre sur vos cartes de l'hydro qc. les éoliennes ainsi que les résidences présent en étai entre l'un des plus gros poste 735 et les éoliennes industrielles?
11. Pourquoi on n'a pas pris sur une même photo montrant le poste 735 app. Les éoliennes et les résidences présent en étai entre les deux : et veut-on cacher la réalité du terrain?
12. Pourquoi on n'attend pas la réponse prochaine de la cour suprême (projet Chamouchouane) sur les NO<sub>x</sub> et CEM et droit de propriété avant de bouger?
13. D'un côté, le poste 735 app. avec les CEM, NO<sub>x</sub>, cancer, bruit qui va augmenter et autres; et de l'autre côté, les éoliennes avec les CEM, bruit, les infrason et vibration qui vont à plusieurs kilomètres prouvé par la NASA dans les années 1980 : que comptez- vous faire pour régler ce problème d'insanité?

Le comité devrait produire un rapport annuel, lequel devrait être rendu public.

<file:///E:/sant%C3%A9%20%C3%A9oliennes/%C3%89lectrosmog%20%20nos%20tr%C3%A8s%20hauts%20taux%20de%20cancers%20inqui%C3%A8tent%20les%20experts%20%20%20Maison%20du%2021e%20siècle%20E2%80%93%20Le%20Magazine%20de%20la%20Maison%20Saine.html>

Le Québec affiche les plus hauts taux canadiens d'incidence de trois cancers liés à la surexposition aux champs magnétiques. Cinq experts internationaux recommandent au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution en la matière CEM <https://maisonsaine.ca/actualites/electrosmog-nos-tres-hauts-taux-de-cancers-inquietent-les-experts.html> André Fauteux

Le Québec affiche les plus hauts taux canadiens d'incidence de trois cancers liés à la surexposition aux champs magnétiques. Cinq experts internationaux recommandent au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution en la matière CEM [https://chamouchouane.blogspot.com/2019/11/abus-de-droit-abus-de-procedure-dhydro.html?m=1&fbclid=IwAR3F41uLjs4GDCr2C7GUxsj2pR\\_TAQB6c1GiBcFOZWpf17g6W8Ka\\_8Nazjw](https://chamouchouane.blogspot.com/2019/11/abus-de-droit-abus-de-procedure-dhydro.html?m=1&fbclid=IwAR3F41uLjs4GDCr2C7GUxsj2pR_TAQB6c1GiBcFOZWpf17g6W8Ka_8Nazjw) ressortir l'augmentation de la puissance moyenne transitée sur les lignes de transport avec "...des aggravations successives des paramètres environnementaux tels que des bruits et des champs magnétiques à de basse fréquence considérés comme cancérigènes probables par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). <http://windvictimsontario.com/documentation-of-damaging-health-effects-of-wind-turbines-since-1981-research-from-nasa-cornell-university-mit-and-many-others.html> <https://www.facebook.com/plateformecitoyenneeoliennesrebecq/videos/2261909090559926/UzpfSTE2NDYyNzA2Mzc6MTAyMTcxODk3Njg1NzAwNzI/> à demeurer prêt des éoliennes et pris en étai entre les éol. Et le poste 735 app.

Le comité devrait produire un rapport annuel, lequel devrait être rendu public.

<file:///E:/sant%C3%A9%20%C3%A9oliennes/%C3%89lectrosmog%20%20nos%20tr%C3%A8s%20hauts%20taux%20de%20cancers%20inqui%C3%A8tent%20les%20experts%20%20Maison%20du%201e%20siecle%20%E2%80%93%20Le%20Magazine%20de%20la%20Maison%20Saine.html>

Le Québec affiche les plus hauts taux canadiens d'incidence de trois cancers liés à la surexposition aux champs magnétiques. Cinq experts internationaux recommandent au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution en la matière CEM <https://maisonsaine.ca/actualites/electrosmog-nos-tres-hauts-taux-de-cancers-inquietent-les-experts.html> André Fauteux

Le Québec affiche les plus hauts taux canadiens d'incidence de trois cancers liés à la surexposition aux CEM.

---

## Questions de Claude Boucher

**2020-07-11, 12 h 59**

Question : Le 10 juillet dernier, la gouverneure de l'État du Maine, Janet Mills, a annoncé la conclusion d'un engagement d'une filiale du Promoteur concernant la vente de 500 000 MWh d'électricité par année à l'État du Maine. À la lecture de l'engagement (disponible en ligne à cette adresse [https://www.maine.gov/governor/mills/sites/maine.gov.governor.mills/files/inline-files/HQ%20-%20GEO%20Commitment\\_0.pdf](https://www.maine.gov/governor/mills/sites/maine.gov.governor.mills/files/inline-files/HQ%20-%20GEO%20Commitment_0.pdf)), il est stipulé à l'article 3 que l'entente pourrait être résiliée si la capacité de la ligne est inférieure à 1200 MW, qui est la capacité maximale du Projet, tel que décrit à la page 2.1 de l'étude d'impact (pièce PR3.1).

Ma question est la suivante : existe-t-il des circonstances qui feraient en sorte que le Promoteur soit obligé d'exploiter la ligne de manière régulière avec une capacité inférieure à celle décrite dans l'étude d'impact, sachant que le réseau multiterminal à courant continu (Radisson - Sandy Pond) est exploité entre 1200 et 1900 MW en raison de contraintes du réseau de transport d'énergie de la Nouvelle-Angleterre?

---

## Questions de la Ville de Thetford Mines

**2020-07-13, 14 h 38**

1. L'objectif d'utiliser une emprise existante réfère à la volonté de réduire l'impact sur la communauté affectée, réduire l'impact visuel et réduire l'impact environnemental avec une superficie de déboisement moindre, comme en font foi les éléments de conclusion rapportés dans le complément d'information sur la variante déposée par Hydro-Québec. Puisque la Ville est en mesure d'affirmer que pour chacun de ces éléments Hydro-Québec fait fausse route avec son tracé initial, nous aimerions comprendre pourquoi la Ville a dû tant insister pour faire analyser des variantes et pourquoi Hydro-Québec continue ses démarches sur ce tracé aussi activement sans même qu'il n'y ait encore eu de contact avec le propriétaire unique du terrain visé par la variante?

(fournir tracés proposés)

2. Hydro-Québec affirme vouloir choisir le tracé avec le moindre impact. Est-ce qu'elle utilise une grille de pondération pour comparer de façon équitable chacun des éléments du tracé qui impacte le milieu? Comment se fait-il qu'elle s'oblige à longer le seul endroit sur tout le parcours de la ligne Appalaches-Maine qui comporte une plus grande densité de population, traversant entre autres le périmètre urbain sur 70 % de son tracé sur notre territoire? En termes d'impact, le principal facteur qui devrait être considéré est la population affectée, donc le nombre de personnes impactées.

3. Concernant l'ouverture d'un nouveau corridor plus long imposé par la variante et mise de l'avant par Hydro-Québec comme une évidence pour justifier le tracé initial, n'est-il pas vrai que le secteur visé est formé presque exclusivement d'un terrain minier désaffecté impossible à reconvertir et d'un terrain boisé non desservi par les infrastructures d'utilité publique (routes, égouts, aqueduc, électricité) contrairement au secteur du tracé initial situé dans le périmètre urbain à proximité de toutes les infrastructures pour lequel il y a même un lotissement de déposé au service d'urbanisme de la Ville?

4. Alors qu'Hydro-Québec tente de façon évidente de toucher la corde sensible du déboisement rendu nécessaire par l'ouverture d'un nouveau corridor, saviez-vous que la superficie déboisée incluant le déboisement des surlargeurs sur tout le tracé existant excède le déboisement nécessaire pour la variante?

5. Hydro-Québec met l'accent sur l'impact visuel sur les paysages bordés de collines et sur le fait que la ligne sera parfois visible sur de longues distances, lorsqu'on recherche le moindre impact, ne devrions-nous pas nous préoccuper davantage de l'effet visuel directement dans l'arrière-cour des gens et sur la vue à très courte distance qui sont des éléments beaucoup plus dérangeants pour les personnes affectées?

6. Dans ses constats pour écarter la variante, Hydro-Québec mentionne l'impact négatif sur le développement futur des terrains touchés étant donné le morcellement des lots. Si le développement futur est une réelle préoccupation pour Hydro-Québec, ne devrait-elle pas se soucier plutôt d'un secteur qui a un réel potentiel de développement? L'opinion de la Ville à ce sujet ne devrait pas primer? Des terrains disponibles en périmètre urbain sont devenus une denrée rare considérant la présence de terrain agricole, de milieux humides et d'une particularité chez nous, la présence de sols amiantés. Ne devrions-nous pas dans ce cas tout faire pour protéger ces terrains et favoriser leur développement? Est-ce qu'Hydro-Québec a fait des études de marché dans la région de Thetford Mines concernant le développement domiciliaire futur? Est-ce que cette étude tient compte de la présence d'une nouvelle ligne à proximité des résidences?

7. Hydro-Québec mentionne à plusieurs endroits que pour atténuer le passage de la ligne électrique près du secteur résidentiel de Black Lake elle propose l'aménagement de l'emprise et la pose de poteau tubulaire. Si l'atténuation est un objectif réel, pourquoi alors ne pas passer à l'endroit qui dérangera le moins.

8. Est-ce que les municipalités seront compensées, de façon adéquate, pour l'utilisation de leur réseau routier local durant la période de construction. Par exemple la rue Johnson qui rejoint le poste Appalaches?

9. Est-ce que le BAPE est en mesure de diffuser le résultat de la consultation publique sur la variante qui passe dans le secteur minier?

10. Dans l'évaluation de la variante qui passe dans le secteur minier, est-ce qu'Hydro-Québec a tenu compte du démantèlement prévu de la ligne 69 kv quittant le poste Thetford?

---

## **Questions de Maryse Lessard**

**2020-07-13, 15 h 56**

### **Introduction**

Le lac Thor est situé au creux de collines appelées la couronne du massif granitique de Winslow. Son origine remonte à la dernière glaciation dite wisconsinienne.

Il est principalement alimenté par la rivière Leblanc qui, sur une longueur appréciable, coule sous la ligne électrique actuelle. Du fait de sa situation de lac de tête, le lac Thor voit ses eaux prendre beaucoup plus d'un an pour se renouveler complètement. Le moindre impact environnemental a des conséquences beaucoup plus dramatiques dans ce type de lac que dans un bassin dont les eaux changent plusieurs fois par an.

Cette particularité est atténuée en raison de la présence, sur les 2/3 de ses rives, du Parc national de Frontenac et en particulier du secteur sud peu développé et difficile d'accès aux usagers. Le secteur de villégiature est occupé par quelques 70 propriétés ce qui réduit considérablement l'empreinte humaine sur le plan d'eau.

1. La fragilité du milieu, sa particularité ont-elles été prises en compte par Hydro-Québec?

2. L'approche par bassin versant a-t-elle été appliquée?

Dans les études d'impact, on y lit qu'Hydro-Québec prétendait qu'il existait une frayère connue dans les environs du tracé de la ligne électrique jusqu'au moment de recevoir un avis contraire du Ministère de la faune et des parcs.

3. Comment Hydro-Québec explique ne pas être mieux informée? La logique voudrait que sur une telle étendue de territoire, les poissons s'y reproduisent. Quelles démarches, de la part d'Hydro, avaient été faites pour recueillir cette information? Quelle échelle de rigueur fut utilisée?

### **Intérêt visuel**

Au lac Thor, nous avons le bonheur de vivre dans un lieu qui rappelle les pourvoiries du grand nord, des montagnes laissées à l'état sauvage, des eaux cristallines, une faune et une flore exceptionnelles, le tout à proximité des services. À un certain point sur le lac, par temps clair, nous apercevons la crête du mont Ham Sud. Notre ciel étoilé est exceptionnel. La ligne électrique actuelle est à peine visible. Cela sera une toute autre histoire avec la concrétisation du projet actuel.

4. Y aura-t-il une dévaluation du secteur de villégiature?

5. Pourquoi Hydro-Québec n'a pas offert et n'offre pas de dédommagements à ceux qui vivent avec les dommages de la pollution visuelle de ses nouvelles installations, sans pour autant en être des « riverains »?

6. Dans ses études Hydro nous montre des photos prises en plein été, mais qu'en sera-t-il avec la tombée des feuilles, car avouons-le, cela représente plus de six mois par an?

### **Éléments de résistance forte**

Sur le sujet, Hydro mentionne : les milieux humides, les risques de givre, les risques d'érosion. On mise sur le jumelage des lignes pour limiter les impacts sur les écosystèmes protégés (sans parler des autres), les érablières en autant qu'elles soient exploitées ou avec un bon potentiel, « Éviter le plus possible d'empiéter sur les milieux humides et les bandes riveraines des cours d'eau et des plans d'eau; chercher à enjamber ces milieux sans y implanter de pylônes si la distance à franchir le permet ». On s'entend qu'à la hauteur du lac Thor, tout ce beau discours du « le plus possible » est plutôt impossible à appliquer.

7. Pourquoi sur sa carte identifiant les risques de givre, Hydro ne tient pas compte de plusieurs épisodes de verglas dans le secteur?

On pointe le sommet du Mont lac Thor alors qu'en 1998, le secteur entier était compris dans le « corridor noir ». 23 jours sans électricité! La ligne d'Hydro jonchant le sol sur tout le chemin Arthur, des poteaux affaissés au sol, etc. etc. Hydro était allé jusqu'à démanteler son installation sur 1km ½ du chemin Arthur et avait relocalisé son circuit à même le chemin Anse Maskinongé.

On comprend l'idée derrière le jumelage des lignes. Mais dans le cas du lac Thor, la nouvelle emprise est prévue pour être faite en direction du Lac. Donc, encore plus dans le marécage du Lac. On parle beaucoup des impacts qui seront moindres en agissant ainsi, mais qu'en est-il exactement au lac Thor?

8. Où sont les études d'impacts pour la construction de la première ligne construite dans les années 60-70? Les inventaires, etc.?

9. Le tracé a-t-il été choisi, à l'époque, en fonction de se débarrasser de ce qui avait le "moins de valeur", soit une rivière et un marécage?

10. Quand des pylônes en métal ont été installés dans les années 90, y a-t-il eu des études d'impact?

11. Quelle sorte d'entretien et de surveillance de ce tracé Hydro a-t-elle effectué et à quelle fréquence?

12. Y a-t-il de la sédimentation qui se rend dans les tributaires du lac Thor à partir de la ligne électrique actuelle?

13. Lors de l'épandage des produits toxiques de « contrôle de la végétation », est-il obligatoire de vaporiser dans les abords des cours d'eau?

Lors des portes ouvertes en décembre 2018, à Thetford Mines et Lac-Mégantic, j'ai posé ces questions aux experts sur place. La réponse a été catégorique : Impossible au sujet de la sédimentation et de l'arrosage. Pourtant, selon les photographies aériennes du lac Thor, le marais s'agrandit justement depuis cette période. J'ai vu des employés à l'œuvre dans un cours d'eau avec les produits toxiques. Sous la ligne électrique, le ruissellement est laissé à la grâce de Dieu. C'est quand même inquiétant qu'Hydro ne s'en préoccupe pas de la sédimentation engendrée par ses installations jusqu'à maintenant et se propose de le faire dans la documentation soumise au BAPE.

### **Consultations**

14. Est-ce que les intervenants consultés dans le cas du secteur du lac Thor connaissent même les lieux? Combien de visites y ont-ils réalisées? Ont-ils marché son marais et son grand marécage? Ont-ils une connaissance des transformations de la nature du fond du Lac? Combien de temps ont-ils passé là?

15. Quelle crédibilité ont des intervenants, des organismes qui sont payés par Hydro?

16. Le consensus en est-il vraiment un quand des sommes d'argent font office de carotte?

17. La stratégie employée pour ce type de consultation n'est-elle pas potentiellement désastreuse au point de vue environnemental?

18. Les groupes environnementaux consultés connaissent quoi du lac Thor?

19. Que vont devenir les travaux réalisés par Aménagement forestier de Wolfe justement en lien avec le bassin versant de la rivière Bernier?

L'organisme a-t-il été consulté? Près d'un M\$ plus tard, manifestement des données furent recueillies.

20. Pêches et Océans Canada a-t-il été consulté sur l'habitat du poisson?

21. Pourquoi les gens qui connaissent les lieux depuis des années et qui n'ont pas été payés par Hydro n'ont pas été consultés ou qu'on n'a pas tenu compte de leurs observations?

22. Est-ce que l'Association du lac Aylmer a été consultée en regard de la détérioration de son importante frayère de dorés du Marais Maskinongé? Jusqu'où les impacts se font-ils ressentir?

23. Est-ce que les gens qui connaissent le lac Thor, par exemple avec une tradition familiale de 5 générations, ont même été consultés?

### **La faune**

24. Où sont les inventaires sérieux et faits sur place au sujet des poissons, des oiseaux, des plantes?

25. Le plan d'eau et son bassin versant ont-ils été caractérisés?

26. Quelles sont les vraies études environnementales de secteur effectuées?

27. Une espèce évolue sur un territoire et ce n'est pas parce qu'entre le 11 et le 15 juin ou du 13 au 21 août 2018 on ne l'a pas vue qu'elle n'existe pas.

28. Pêches et Océans Canada et même le Ministère de l'Environnement m'ont dit ne pas avoir d'études de l'impact du réseau des lignes électriques sur les poissons. Qu'en est-il du poisson certes, mais également des autres espèces?

29. Comment, ne sachant pas vraiment quelles espèces sont présentes sur les lieux, Hydro et leurs spécialistes peuvent établir des interventions adaptées au territoire et prétendre atténuer l'impact des travaux et de l'existence de la ligne en permanence?

30. Hydro écrit que les champs magnétiques n'influencent pas les animaux, bon! Mais est-ce que les paramètres du secteur sont les mêmes? Ça s'est déjà vu analyser des polluants dans l'eau avec une espèce de poisson insensible au produit pour en conclure qu'il n'y avait pas de problèmes!

31. Nous savons que les chauves-souris et certains oiseaux sont sensibles aux variations de la pression atmosphérique, qu'en est-il dans le cas présent?

32. Pourquoi attache-t-on autant d'importance aux superficies de déboisement, de marécage perdu sans tenir compte du bouleversement provoqué sur les lieux et ses conséquences?

33. Comment gérer la sédimentation exactement dans le cas du secteur du lac Thor? Cela s'écoulera vers le lac 100 % évident avec des impacts sur les populations fauniques et floristiques.

34. Les inventaires utilisés n'ont pas été faites sur place. Les visites sur les lieux l'ont été sur le corridor du tracé, sur une courte période de temps. Comment est-il possible d'extrapoler pour en arriver à la conclusion que cela est représentatif du milieu?

### **La flore**

35- Les frasques d'Hydro Québec à St-Adolphe d'Howard, pour ne nommer qu'un cas, ont valu à Hydro de se faire surveiller par le Ministère de l'Environnement dans ses futurs travaux. Qu'en est-il avec les assouplissements aux lois environnementales qu'entraîne la COVID-19? Et puis, le Ministère de l'environnement en a-t-il les moyens, le personnel suffisant et aussi la documentation appropriée?

36. Hydro promet un programme de surveillance. Mais comment s'assurer que les travaux, comme par exemple, le déboisement dans le secteur du marécage du lac Thor, sera réellement fait adéquatement. On laisse des choix aux propriétaires de couper eux-mêmes, et de les rémunérer pour ce faire. En soi, c'est louable. Mais que connaissent-ils dans les interventions dans un marécage d'un lac sensible? Le sol est mou même l'hiver. Les sources d'eau sortent de partout. Cela sera-t-il sécuritaire? Comment a-ton procédé lors du premier tracé? Pourquoi ne pas rendre cela public?

37. Pourquoi les cartes du peuplement forestier, dans le secteur du lac Thor, sont-elles inexactes?



38. Pourquoi avoir fait en sorte que les érablières qui sont contigües à l'actuelle ligne ne paraissent pas comme tel?

39. Pourquoi qualifier d'intermittents des cours d'eau qui ont un bon débit à l'année longue?

40. Pourquoi les étangs à castors ne sont pas répertoriés dans le secteur de la rivière Leblanc?

41. Pourquoi l'habitat du rat musqué du marécage du lac Thor n'y est pas identifié?

42. Pourquoi Hydro n'a pas tout simplement expliqué ne pas avoir de données suffisantes pour le secteur du lac Thor? Sinon, où sont-elles?

### **Économie**

Hydro a annoncé ce « beau projet » en insistant sur le 10 milliards sur 20 ans, soit 500 millions par année.

43. Quel est le montage financier du projet?

44. Les opposants au projet ont dit qu'Hydro, à 10 milliards, vendait sous le prix coûtant, qu'en est-il exactement?

45. Hydro explique : « 603 M\$, soit 250 M\$ pour la construction de la ligne et 353 M\$ pour l'ajout du convertisseur et les travaux connexes au poste des Appalaches ». Quelle est la ventilation de ces montants? Il y a déjà des dépassements de coûts. Comment gère-t-on les fonds publics à la fin?

46. On mentionne que les indemnités se font en vertu de telle ou telle loi. Dans les faits, qu'en est-il vraiment?

47. Quels sont les arrangements, les compensations financières ou autres, à la pièce, tout le long du tracé?

48. Hydro a permis la culture de fruits sous les pylônes, dans quelles conditions? Culture qui implique engrais et pesticides, alors quelles sont les modalités? Le système de surveillance et de protection des milieux humides? Quels sont les risques pour les milieux humides?

49. D'où viendra l'électricité qu'Hydro Québec prévoit acheminer vers le Maine? Vient-elle des barrages de la Romaine? Des éoliennes? Est-ce possible de savoir exactement de quelle énergie parle-t-on? Et, combien coûte-t-elle à produire exactement? La « rentabilité » de ce projet peut-elle être présentée et démontrée clairement aux citoyens du Québec?

50. Le coût de construction des centrales est-il inclus dans le prix?

51. Quel en sera le bénéfice net escompté?

52. Pourrait-il avoir un impact sur la hausse ou baisse du tarif domestique?

53. Quel est le montant des argents déboursés, avec ventilation, pour ce projet avant même l'accord du BAPE?

54. Le BAPE a-t-il la liberté de dire non? Son avis sera-t-il considéré?

55. Aura-t-on accès au montant ventilé des argents promis (non versé) ici et là si le BAPE dit oui au projet?

56. Contrairement à ce qui est annoncé dans les documents, lors de la rencontre avec les gens d'affaires (très peu nombreux) à Lac-Mégantic en décembre 2018, Hydro a plutôt expliqué les faibles retombées. Le déboisement, construction de chemin et remblais seront les travaux à s'attendre de la part des gens du milieu. Considérant que pour effectuer ces travaux, les gens du milieu n'effectueront pas ou moins leurs travaux

habituels, cela revient pratiquement à du pareil au même. Comme dans le cas du parc éolien de St-Robert. Pourquoi prétendre le contraire alors?

57. Retombées de 30 M\$ à 45 M\$, entre 21 M\$ et 36 M\$, comment cet écart s'explique-t-il?

58. Les travaux auront un impact énorme sur l'environnement dans le secteur du lac Thor et il est à se questionner, vu le manque d'information, pourquoi Hydro ne prévoit aucune aide pour ce plan d'eau soit financière ou autre. Pourquoi son personnel m'a répondu de se servir dans le 500 000 \$ de la municipalité de Stratford pour effectuer des analyses et apporter des correctifs?

59. Hydro prévoit-elle d'entreprendre ou de financer des études scientifiques (dignes de ce nom) rigoureuses et sérieuses afin de bien comprendre et documenter la dynamique biologique et physicochimique du lac Thor, et l'écologie de ce milieu humide unique et complexe.

60. Pourquoi Hydro dédommage les municipalités en leur dictant quoi et comment se servir de l'argent? Aucune obligation environnementale. Pourquoi? Est-ce que cela a un lien avec l'obtention du consensus tant recherché? Est-ce que le consensus monétisé s'est fait sur le dos des considérations environnementales?

61. En quoi « l'aménagement d'un parc, d'un sentier ou d'une halte d'observation faunique, de la revitalisation d'un centre culturel ou d'une gare, ou encore du soutien à un programme communautaire » viendra remettre en état le secteur du lac Thor?

62. Les affaires, 7 juillet 2020, titre : Hydro-Québec dépense 8,5 M\$ en publicité au Maine depuis janvier 2020. Achat de publicités dans les médias locaux, honoraires de services professionnels, frais de déplacement (...) afin de mousser son projet (...) qui devrait faire l'objet d'un référendum en novembre, lors du scrutin présidentiel (américain). Est-ce le mandat d'Hydro Québec de s'ingérer dans le processus référendaire d'un pays étranger? Si son projet est si bon que ça, pourquoi Hydro englouti autant d'argent pour convaincre?

63. Selon le directeur du Natural Resources Council of Maine, Pete Didisheim « Les habitants du Maine n'ont jamais vu de telles sommes en provenance de l'extérieur allouées afin de défaire une initiative citoyenne ». Doit-on s'attendre à ce type d'intervention de la société d'État de ce côté-ci de la frontière?

64. Hydro-Québec ne sait rien de la facture totale liée à sa campagne référendaire dans le Maine nous apprend Les affaires, comment est-ce possible?

65. Selon M<sup>me</sup> St-Laurent : « Nous sommes dans un contexte extrêmement concurrentiel. C'est un projet qui va être très rentable pour les Québécois. Nous prenons toutes les initiatives pour contrer les efforts des opposants ». Est-ce qu'on doit comprendre que de toute façon le projet se fera tel quel, tout est décidé d'avance?

66. Selon M<sup>me</sup> St-Laurent : « Nous sommes dans un contexte extrêmement concurrentiel. C'est un projet qui va être très rentable pour les Québécois. Nous prenons toutes les initiatives pour contrer les efforts des opposants ». Justement, cela revient au montage financier du projet. Peut-on savoir, en tant que contribuables et abonnés d'Hydro à combien s'élève l'augmentation du tarif résidentiel afin de compenser pour les projets déficitaires d'Hydro-Québec? Et cette augmentation sert-elle de poudre aux yeux, à savoir que finalement, sans les contribuables Québécois, Hydro serait plus un éléphant blanc qu'autre chose?

### **Les experts**

Des experts se sont prononcés sur l'étude d'impact.

67. Qu'est-ce qui explique ce choix de réponse proposé par Hydro : « L'étude d'impact est recevable et je ne souhaite plus être reconsulté sur sa recevabilité »?

68. Jusqu'à quel point ces gens consultés connaissent le milieu, surtout ceux ne désirant plus être consultés? Surtout quand on compare avec ceux qui ont trouvé l'étude insatisfaisante et qui, manifestement, l'ont lue, particulièrement le Ministère de la faune (MFFP)?